

## Appel de cotisation à l'association « fonciers en débat » (FED), année 2019

L'association a été créée dans le but de favoriser les échanges interdisciplinaires entre tous ceux (chercheurs, professionnels, praticiens) qui travaillent sur les thématiques foncières, dans le but de faire évoluer les connaissances et de les diffuser, notamment en contribuant à l'équipe rédactionnelle de La Revue Foncière.

Depuis 2018, l'association développe un site internet qui doit devenir un pôle de ressources sur les questions foncières : [www.fonciers-en-debat.com](http://www.fonciers-en-debat.com). Le site publie différents contenus, pour l'instant en accès libre : les articles de La Revue Foncière non soumis à embargo (plus d'un an), les Evènements organisés par l'association, des chroniques, un recensement des thèses, des recensions d'ouvrage, des fiches techniques sur les bases de données, un décryptage de l'actualité et des notes au fil de l'eau... Il peut participer à la diffusion de vos travaux si vous le souhaitez.

L'association organise un séminaire annuel. Le dernier s'est tenu à Lille les 23-24 mai 2019 sur le thème : « Stratégies foncières, négociations et montages opérationnels : les entreprises du 3ème millénaire face aux territoires », avec 15 communications. Un « Cinq à sept » a été organisé le 24 juin avec Chantal Le Mouél (directrice de recherche à l'INRA) sur « usage des terres et sécurité alimentaire en 2050 : une voie étroite ». Les rendus de ces activités sont mis en ligne sur le site et, pour le « 5 à 7 », par une vidéo sur YouTube (<https://www.youtube.com/channel/UCFVm6ueBsJuENv5xEdVotAQ>)

Pour le second semestre de 2019, l'association programme de nouvelles actions, en particulier pour préparer le séminaire annuel de 2020. D'autres initiatives avec différents acteurs, filmés et publiés en ligne, sont également envisagées. Les rubriques « ressources » du site internet vont également être enrichie. Une partie d'entre elles pourra être en accès réservé aux membres de l'association.

Afin de soutenir ces actions, l'association compte sur vos adhésions. L'assemblée générale a fixé la cotisation annuelle à 40€ pour 2019.

Vous pouvez adhérer en ligne (<https://fonciers-en-debat.com/adhesion/>) par carte bancaire ou par virement, ou régler par chèque bancaire adressé au siège de l'association 34-36 avenue du Bel-Air, 94370 Sucy-en-Brie.

Nous vous remercions pour votre engagement et sommes à l'écoute de vos propositions.

La présidente  
Sonia Guelton

Le bureau  
Arnaud Bouteille, Jean Cavailhès

L'équipe d'animation du site internet  
Filiz Hervet et Njaka Ranaivo